



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Le Conseil régional de l'environnement Mauricie invite la population à son
Assemblée générale annuelle

Précédée d'une présentation intitulée
«LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES MILIEUX NATURELS»

Trois-Rivières, le jeudi 10 juin 2010 — Le Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 16 juin prochain à 20 h. Cette rencontre sera précédée par une présentation qui débutera à 19 h ayant pour titre « La valeur économique des milieux naturels » une présentation de M. Patrick Asch, directeur général, de l'organisme Héritage Laurentien.

Description de la conférence : M. Asch a rassemblé des statistiques impressionnantes sur les impacts économiques des milieux naturels. Il a également effectué des analyses comparatives de scénarios de mise en valeur des trames naturelles urbaines de plusieurs métropoles du monde. Il sensibilise les différents acteurs de développement, incluant la population, à l'adoption d'une stratégie de mise en valeur des trames naturelles urbaines qui permet, tout en maximisant la biodiversité, de récupérer une portion des sommes d'argent associées à l'utilisation de milieux naturels québécois. Cet exposé sera suivi d'une période d'échanges.

L'assemblée générale annuelle du CRE Mauricie suivra cette présentation. Au cours de cette assemblée, le bilan des activités et le rapport financier de la dernière année ainsi que les prévisions budgétaires et le plan d'action 2010-2011 seront présentés aux membres. Par la même occasion, les administrateurs du CRE Mauricie pour 2010-2011 seront élus. Les personnes et les organismes intéressés à devenir membre et à participer à l'assemblée générale annuelle sont invités à cette rencontre. On peut devenir membre au coût de 25 \$ pour un organisme et 5 \$ pour un membre individuel.

L'événement aura lieu à la salle de communautaire de Saint-Étienne-des-Grès, situé au 1260, rue Saint-Alphonse à Saint-Étienne-des-Grès. Nous vous prions de confirmer votre présence au 819 694-1748 ou par courriel à info@cre-mauricie.com. N'hésitez pas à communiquer avec le CRE Mauricie pour tout renseignement additionnel.

-30-

Le Conseil régional de l'environnement Mauricie est un organisme à but non lucratif reconnu par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs. Il a pour mission de favoriser et d'organiser la concertation de l'ensemble des intervenants en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et de promotion du développement durable à l'échelle régionale et d'agir comme représentant du milieu auprès de la population et des autorités régionales en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

Source: Patrick Simard
CRE Mauricie
819 694-1748